



# RÈGLEMENT DE L'ORGANISATION DU TOUR DES CANTONS MAYENNAIS CYCLOS TÉLÉTHON 2015 ORGANISÉE PAR L'ESB CYCLO BONCHAMP

**Article 1 :** L'organisation du « **Tour des cantons mayennais cyclos TÉLÉTHON 2015** » initiée par l'ESB Cyclo Bonchamp Association loi 1901 créée le 14 février 1978 a pour seul objectif la solidarité avec l'Organisation Nationale de l'AFM Téléthon et ne constitue nullement une manifestation affichant une quelconque notion de compétition. De ce fait, cette manifestation est inscrite à l'AFM TÉLÉTHON 2015.

**Article 2 :** Cette manifestation est ouverte à tous les amateurs de vélo : cycliste amateur, professionnel, cyclotouriste, cyclosporitif, vététiste : habituel ou occasionnel, licencié ou non.

Toutefois, les mineurs de moins de 16 ans ne seront acceptés que s'ils sont accompagnés d'adultes (parents ou encadrants).

Cette manifestation se déroulera par succession d'étapes d'environ 30 km chacune.

La dernière étape (Évron / Bonchamp) aura une vocation familiale et permettra d'accueillir à Évron, Montsûrs, Argentré des départs en famille.

Les adolescents pourront ainsi participer à titre gratuit à condition qu'ils soient accompagnés par des adultes.

**Article 3 :** Le groupe des cyclos devra respecter sur l'ensemble de l'épreuve les points suivants :

- Respecter le code de la route
- Rouler au rythme imposé par les véhicules encadrants soit en moyenne 25 km / heure et rester groupé
- Garder un esprit solidaire en cas de crevaison ou de problème technique
- Respecter scrupuleusement les circuits établis par le club organisateur

**Article 4 :** Tout participant devra :

- Adhérer aux termes des articles 2 et 3
- Equiper son vélo d'un éclairage avant et arrière conformément aux obligations du code de la route pour les étapes nocturnes
- Porter une chasuble de sécurité ainsi qu'un casque

**Article 5 :** Le coût de l'inscription de chaque participant âgé de plus de 16 ans est fixé à 5 € (\*uniquement s'il est accompagné ou encadré - cf. article 2 ci-dessus). Ce droit d'inscription permet de participer à autant d'étapes que souhaité de façon continue ou non.

Chaque inscription sera abondée de la somme de 2,5 € versée par chaque partenaire de l'opération FITECO et les Caisses de Crédit Mutuel de la Mayenne. Ainsi, chaque participant permettra d'apporter 10 € à la coordination départementale de l'AFM Téléthon.

En conséquence, il est ici rappelé que l'ESB Cyclo Bonchamp est totalement désintéressée financièrement par cette opération mais en assure seulement l'organisation et la logistique.

**Article 6 :** Chaque participant s'organise à titre personnel pour gérer son retour entre le point d'arrivée qu'il détermine à sa guise et son domicile ; l'ESB Cyclo Bonchamp est totalement déchargée de la gestion de ce retour y compris pour les membres de sa propre section.

**Article 7 :** Sur le plan de l'intendance et compte tenu du caractère de l'épreuve, l'ESB Cyclo Bonchamp a fait le choix d'une intendance allégée mais accueillera chaque participant avec une boisson chaude et un agrément sucré éventuel.

Si un participant estime avoir besoin de complément et/ou s'il souhaite participer à plusieurs étapes, il devra gérer pour son propre compte ce point d'intendance.

Toutefois, la Fédération du Crédit Mutuel de Maine-Anjou, Basse-Normandie organise une pause petit déjeuner prévue entre 7h30 et 8h00 (Durée ½ heure) au siège de sa Fédération Bd Volney à Laval pour les participants arrivant de la 9<sup>e</sup> étape ou partant pour la 10<sup>e</sup> étape.

Une pause également d'une ½ heure sera organisée pour les participants de la 13<sup>e</sup> étape sous forme de casse-croûte et fruits le tout offert gracieusement par le magasin Intermarché de Bonchamp.

**Article 8 :** En cas de non respect des règles ci-dessus par un ou plusieurs participants, l'ESB Cyclo se dégage de toute responsabilité. Enfin, l'ESB cyclo Vtt Bonchamp se réserve le droit de supprimer une ou plusieurs étapes en cas de mauvaises conditions météorologiques.

Le Président

Jean Michel PARIS

Contact pour tous renseignements complémentaires ou en cas de besoin les jours de la manifestation :

**07 71 27 12 19 (Jacques SANSON) ou 06 69 14 78 89 (Jean-Michel PARIS)**

Avec nos sincères remerciements aux partenaires suivants :



Expertise comptable - Conseil - Audit

